



CAP PROPRETÉ DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN - COLLECTE ET RECYCLAGE

Durée de la formation : 2 ans

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

Le titulaire du CAP «Propreté de l'environnement urbain - Collecte et Recyclage» est un professionnel qualifié. Il exerce différentes activités pouvant être classées en trois fonctions :

- Agent ou coéquipier de collecte des déchets urbains
- Agent de traitement et de la valorisation des déchets
- Agent de nettoyage manuel ou mécanisé

Averti des risques liés à la profession, il met en place les mesures de prévention adaptées. Il est amené à exercer des activités de la petite maintenance des équipements et des matériels qu'il met en œuvre.

RYTHME DE L'ALTERNANCE

Selon la période de l'année :

- Semaines en alternance au CFA et en entreprise
- Semaines complètes en entreprise

RECRUTEMENT

Sans condition de diplôme après la troisième.

Cependant, les titulaires d'un autre diplôme peuvent accéder, sous réserve, à la formation en 1 an.

UNITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA) PROPOSANT CETTE FORMATION

Lycée Hélène BOUCHER
18, rue Rosenberg
69631 Vénissieux Cedex
Tél. : 04 72 90 03 40
<http://helene-boucher.elycee.rhonealpes.fr>

CONTENU DE LA FORMATION

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

- Français et Histoire Géographie
- Education civique
- Mathématiques
- Sciences physiques et chimiques
- Langue vivante (Anglais)
- Education Physique et sportive

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- Techniques de nettoyage et propreté urbaine
- Techniques de collecte
- Techniques de traitement/valorisation des déchets
- Prévention Santé Environnement

DÉBOUCHÉS

Les principaux secteurs susceptibles de l'accueillir :

- Mairies et collectivités pour la propreté urbaine ;
- Entreprises privées spécialisées dans la collecte et le tri des déchets : déchetteries, parcs à déchets ;
- Centres de transfert, centres de tri de reconditionnement, centres d'enfouissement technique.

POURSUITE D'ETUDES

- Bac Pro Gestion des Pollutions et Protection de l'Environnement



PLUS D'INFOS
<http://cfa.ac-lyon.fr/site>

